



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2307

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2011 aux actions d'agglomération conduites par les associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthelémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéremian), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2307**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2011 aux actions d'agglomération conduites par les associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'objet de ce rapport est de soumettre à la décision du Conseil les participations financières 2011 de la Communauté urbaine de Lyon pour les actions confiées aux associations porteuses des trois plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'agglomération lyonnaise, sur les thèmes :

- de la mobilité des personnes en insertion professionnelle,
- de l'animation de la plateforme mobilité emploi insertion,
- de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion,
- de l'insertion dans les domaines artistiques et culturels,
- des rencontres directes employeurs et demandeurs d'emploi.

Les associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest Emploi conduisent, depuis 2003, des actions innovantes générant des résultats en matière d'insertion économique dans des domaines de :

- la mobilité, en proposant des offres temporaires et innovantes dans le cadre de la plateforme mobilité emploi insertion de l'agglomération pour lever les freins à la mobilité et favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion professionnelle,
- l'utilisation du levier commande publique pour l'insertion professionnelle, via la mise en œuvre de la clause d'insertion (article 14 du code des marchés publics),
- l'utilisation du levier culturel pour mobiliser des publics particulièrement éloignés de l'emploi dans des parcours d'insertion,
- la lutte contre les discriminations par le biais de rencontres directes employeurs demandeurs d'emploi.

La Communauté urbaine de Lyon soutient financièrement l'évaluation de ces actions et leur diffusion à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération. Pour l'année 2011, il est proposé les orientations suivantes :

1 - La mobilité des personnes en insertion professionnelle

Il s'agit de conforter l'action suivie par Uni-Est qui consiste à apporter un appui aux actions telles que :

- les auto-écoles sociales (URHAJ, Signal Ethique),
- l'offre de transport micro collectif dite TOMEQ, portée par un opérateur unique sur l'agglomération, l'Entreprise Ecole. TOMEQ permet à des personnes en insertion professionnelle, en formation, en stage ou en entretien d'embauche de se rendre sur leur lieu de travail et d'en revenir,
- la mise à disposition de véhicules (2 roues et 4 roues) à tarifs sociaux pour des publics accédant à l'emploi.

Pour 2010, environ 780 personnes ont bénéficié des dispositifs précités qui ont ainsi généré plus de 26 000 heures de travail. Les utilisateurs sont des femmes pour 58 %, des hommes pour 42 % et des jeunes de moins de 26 ans pour 44 %.

En 2011, l'objectif est, notamment, de diversifier les types de prescripteurs et donc du public transporté. La participation de la Communauté urbaine de Lyon au titre de l'ingénierie pour 2011 serait de 21 700 € sur un coût global de 66 700 € pour cette action portée par l'association Uni-Est.

2 - L'animation de la plateforme mobilité emploi insertion

Il s'agit de conduire les actions prévues au titre de la plateforme mobilité emploi insertion, suite de l'appel à projet national "Des quartiers vers l'emploi, une nouvelle mobilité" pour lequel l'agglomération a été retenue et la Communauté urbaine a délibéré lors du conseil de Communauté du 15 février 2010.

A ce titre, l'animation de la plateforme mobilité emploi insertion vise à structurer les opérateurs agissant dans le champ des offres de mobilité pour accéder à l'emploi. Elle vise également à développer, avec les communes retenues dans l'appel à projet, de nouvelles offres liées aux besoins des publics sur les territoires.

Le montant total de cette plateforme mobilité emploi insertion, tel que voté le 15 février 2010, est de 450 000 € pour la Communauté urbaine de Lyon pour les années 2010 à 2012 et pour lequel l'Agence nationale pour l'égalité des chances verse une subvention annuelle pendant 3 ans en contrepartie des dépenses réalisées. Sur ce total, il est proposé d'affecter, en 2011, un montant de 80 550 € au titre de l'animation de la plateforme, également portée par l'association Uni-Est.

3 - La conduite d'un observatoire d'agglomération pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de la clause d'insertion dans l'ensemble de l'agglomération

Cette mission est conduite par les associations Sud-Ouest Emploi et Uni-Est. Elle vise à améliorer la lisibilité des résultats produits par la mise en œuvre de la clause d'insertion et à fournir les bases d'une évaluation globale de son impact.

Pour Sud-Ouest Emploi, il s'agit de consolider l'ensemble des données provenant des donneurs d'ordre publics de l'agglomération et d'intégrer ces dernières au sein de l'observatoire chaque trimestre.

Pour Uni-Est, il s'agit de recueillir de manière exhaustive, sur les 12 communes de l'est lyonnais, l'ensemble des données des maîtres d'ouvrage afin d'alimenter l'observatoire d'agglomération.

La participation de la Communauté urbaine de Lyon au titre de ce suivi-évaluation pour 2011 est de 18 635 € dont 10 000 € pour l'association Sud-Ouest Emploi (sur un coût global de 34 000 €) et 8 635 € pour l'association Uni-Est (sur un coût global de 20 635 €).

4 - La démarche "insertion dans le domaine artistique et culturel"

Portée par l'association Allies, elle consiste à intégrer dans le montage d'actions culturelles permettant une meilleure mobilisation des publics les plus éloignés de l'emploi pour améliorer l'efficacité de leurs parcours d'insertion. Elle vise également à produire des travaux d'évaluation permettant de réorienter le contenu et d'améliorer les résultats. Ainsi, en 2010, ce sont 591 personnes qui ont bénéficié d'une action d'insertion par le biais d'une action culturelle. La participation de la Communauté urbaine de Lyon au titre de l'ingénierie pour 2011 serait de 15 500 € sur un coût global de 72 500 €.

5 - La démarche de lutte contre les discriminations à l'embauche par rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emploi (dating emploi)

Portée par l'association Allies, cette action a permis d'expérimenter, dès 2006, la mise en place de rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi dans l'agglomération, afin de promouvoir la diversité et la non-discrimination à l'embauche grâce à la rencontre directe entre des personnes éloignées de l'emploi et des entreprises. Ainsi, en moyenne, cette action permet à un candidat de bénéficier d'environ 3 entretiens de pré-recrutement et d'atteindre un taux d'accès à l'emploi minimum de 15 %. La participation de la Communauté urbaine de Lyon au titre de l'ingénierie pour 2011 serait de 10 000 € sur un coût global de 55 000 €.

Le coût total de la participation de la Communauté urbaine de Lyon à ces 5 actions d'agglomération pour 2011 est de 146 385 €.

Le budget prévisionnel des actions est présenté ci-dessous :

Action/structure	Dépenses	Montant (en €)	Recettes (en €)	Montant (en €)
mobilité et insertion Uni-Est	achats	975	FEDER	25 000
	services extérieurs	4 095	Communauté urbaine de Lyon	21 700
	autres services extérieurs	3 525	Etat - CUCS	20 000
	charges de personnel	57 700		
	dotation amortissements et provisions	335		
	Total	66 700	Total	66 700

Action/structure	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
animation plateforme mobilité emploi insertion Uni-Est	achats	1 035	Communauté urbaine de Lyon	80 550
	services extérieurs	3 465	transfert de charges	9 200
	autres services extérieurs	5 405		
	charges de personnel	79 490		
	dotation amortissements et provisions	355		
	Total	89 750	Total	89 750

Action/structure	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Observatoire d'agglomération des clauses d'insertion				
Sud-Ouest Emploi	achats	445	Etat	24 000
	services extérieurs	595	Communauté urbaine de Lyon	10 000
	autres services extérieurs	2 370		
	charges de personnel	28 715		
	impôts, taxes et versements ass.	1 525		
	dotation aux amortissements	350		
	Total	34 000	Total	34 000
Uni-Est	achats	189	Communauté urbaine de Lyon	8 635
	services extérieurs	619	Etat - CUCS	12 000
	autres services extérieurs	1 071		
	charges de personnel	18 706		
	dotation amortissements et provisions	50		
	Total	20 635	Total	20 635

Action/structure	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
mission insertion culture Alliés	dépenses de fonctionnement	3 916,67	FSE	20 000
	dépenses de personnel	56 500,00	Ville de Lyon	15 000
	dépenses indirectes	12 083,33	Communauté urbaine de Lyon	15 500
			Région Rhône-Alpes	15 000
			ACSé	7 000
	Total	72 500,00	Total	72 500

Action/structure	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Dating emploi Alliés	achats	817	Communauté urbaine de Lyon	10 000
	services extérieurs	3 366	Ville de Lyon	15 000
	autres services extérieurs	4 945	Conseil régional	30 000
	charges de personnel	45 460		
	dotation amortissements et provisions	412		
	Total	55 000	Total	55 000

Total des actions 2011	338 585 €
Total des participations financières de la Communauté urbaine de Lyon	146 385 €

Vu ledit dossier :

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes, pour un montant total de 146 385 €, dans le cadre de leurs programmes d'actions 2011 en faveur de l'insertion et de l'emploi :

- 110 885 € à l'association Uni-Est, répartis comme suit :

- . 21 700 € au titre de la mobilité des personnes en insertion professionnelle,
- . 80 550 € au titre de l'animation de la plateforme mobilité emploi insertion,
- . 8 635 € pour le recueil des données provenant de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion ;

- 10 000 € à l'association Sud-Ouest Emploi pour la consolidation des données provenant de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion ;

- 25 500 € à l'association Allées, répartis comme suit :

- . 15 500 € au titre la démarche insertion dans le domaine artistique et culturel,
- . 10 000 € au titre la démarche dating emploi,

b) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et les associations Uni-Est, Sud-Ouest Emploi et Allies définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 820 - opération 2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.